Préfecture le Lot et Garonne	Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Lot et Garonne	Fédération Départementale des Chasseurs de Lot et Garonne

Bilan de Piégeage pour la Campagne 20 / 20

(du 1er juillet 20 au 30 juin 20)

A renvoyer le 1er juillet (au plus tard pour le 1er septembre)
à la Fédération Départementale des Chasseurs de Lot et Garonne - Bédouret - 47700 Fargues sur Ourbise

Nom :
Adresse :
Code Postal-Ville :

Numéro d'agrément :

N° d'ordre :

Avez vous piégé durant la campagne 20 / 20 : **OUI** ☐ **NON** ☐

Avez vous effectué des captures durant la campagne 20 / 20 : **OUI** ☐ **NON** ☐

Ecrire en majuscule

Communes de piégeage :

Bilan des prélèvements par espèce et par mode de régulation

Les animaux prélevés au cours des battues dirigées par l'association communale de chasse ou par le Lieutenant de Louveterie ne doivent pas figurer ici

Espèces prélevées	Piégeage	Chasse (septembre à février)	Destruction (à tir, sur autorisation préfectorale individuelle, hors période de chasse de mars à août)	Déterrage
Renard				
Fouine				
Ragondin				
Rat musqué				
Corneille noire				
Pie bavarde				
Geai * R				
Etourneau * R				
Blaireau * R				
Putois * R				
Belette * R				
Corbeau freux * R				
Martre * R				
Genette * R				

*R= relâché

Important :
- inscrire un chiffre par case
- écrire lisiblement
- ne pas déborder des cases

Exemple

Espèces prélevées	Piégeage	
Renard		
Fouine	4	correct
Ragondin	33	correct
Rat musqué	41	pas correct
Corneille noire	32	pas correct
Pie bavarde		
Geai *R		
Etourneau *R		
Blaireau *R		
Putois *R	1	correct
Belette *R	2	correct
Corbeau freux *R		
Martre *R		
Genette *R		

PAD-DF-UJ-UD